

23



A III.

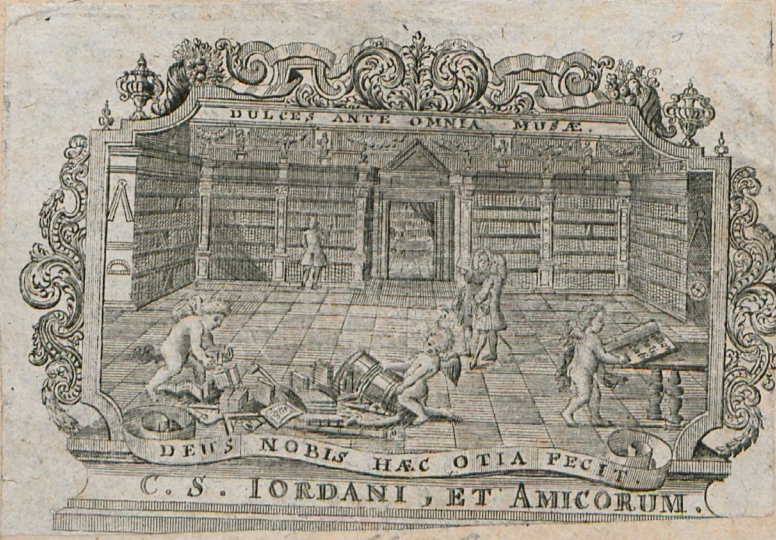
H. B. 5 A 5.

Dieser ~~Platz~~ ^{Champs} = ~~OK~~

P. 6. 150

BP

0057



Theol. Th. hist. T. IV, 121 859



REPONSE
 DE
MONSIEUR DES-VIGNOLES,
A ce qui le regarde
 Dans la
LETTRE
Prétendue
PASTORALE
 DE MONSIEUR DARTIS
à son Troupeau.

A BERLIN, M. DCC XX.



Pseaume LXII.

NE cesserez vous donc jamais,
Cruël, de troubler nôtre paix?
Craignez la Justice Divine.

Decorative border consisting of two rows of repeating floral and geometric motifs.

L'Etois tranquile, dans ma solitude de Cöpenick, travaillant, autant que ma vûe me le permettoit, à un Ouvrage que j'ai commencé depuis long-tems; lors qu'on vit paroître à Berlin, un Libelle de M. Dartis, sous le titre de *Lettre Pastorale du plus ancien & du plus Légitime Pasteur de l'Eglise Françoisse de Berlin, à son Troupeau.* Dès que je fus de retour, on me communiqua cette Pièce: parce que j'y étois cité en témoignage, & attaqué personnellement. Après l'avoir lûë, ma première pensée fut de lui laisser courir la même fortune, qu'aux autres petits Ecrits de M. Dartis. Mais voyant que Mrs. de Beaufobre & Lensant, principalement attaquez par ce Libelle, s'étoient déterminés à y répondre; & même qu'on avoit déjà commencé l'impression de leurs Réponses: j'ai crû être obligé d'interrompre mes autres occupations, à leur exemple, pour répondre aux endroits de ce Libelle, où je me trouve intéressé. C'est avec un extrême regret que je m'y engage; *(a) Moi qui ne cherche que la paix;* *(a) Pf. CXX.* & qui évite, autant que je puis, d'avoir quelque chose à démêler, *Avec ces personnes cruelles, Qui se nourrissent de querelles.* Je croyois y avoir réüssi à l'égard de M. Dartis. Pendant qu'il a été en ce país, je n'avois jamais oüi dire, qu'il se fût plaint, que je lui eusse fait tort: Comme je ne me le reproche pas non plus à moi-même. Si je l'avois fait, ou par imprudence, ou de quelque autre maniere; & qu'il eût suivi le Précepte de nôtre Maître commun; *(b) Si ton Frère a* *(b) Matth. XVIII. 15. 16.* *peché contre toy, va &c. assurément je lui aurois fait une sa-*



tisfaction proportionnée à l'offense; ou telle que des amis communs l'auroient ordonnée. Le cas n'est pas arrivé; & je n'aurois jamais soupçonné qu'il y eût lieu d'en venir là; sans quelques mots que j'ai lus vers la fin (a) de la prétendue *Lettre Pastorale*. Il a crû que j'avois mis quelque obstacle à son rétablissement, dans l'Eglise de Berlin: & c'est apparemment, pour s'en vanger, qu'il vient, au bout de 16. ou 17. ans, me mêler dans les accusations qu'il renouvelle par Ecrit contre ses Collègues; après avoir été condamné juridiquement. D'où que cela vienne, je suis obligé de me défendre, pour l'édification de ceux au milieu desquels je demeure; & dont quelques uns pourroient se laisser prévenir, par la hardiesse avec laquelle M. Dartis parle. Mais si, en me défendant, je dis des choses qui puissent lui faire du tort; ce qui arrivera, peut-être: qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même, qui m'y a forcé, contre mon penchant.

(b) Titr. & P. 2.

I. Dès le commencement (b) de sa prétendue *Lettre Pastorale*, M. Dartis fait connoître, qu'il aime les *Anecdotes*.

(c) p. 19. 29.

Là même & dans la suite (c) il nous promet des *Anecdotes curieuses*: & pour s'acquitter de sa promesse, il communi-

(d) p. 30.

que à son Troupeau (d) *diverses Anecdotes*, qu'il est, dit-il, enfin obligé de publier. La troisième, où je me trouve intéressé,

(d) p. 31.

comme Témoin, est rapportée de cette maniere. (e) *Dans une Conversation de Table, chez feu M. Gaultier, & en présence de huit ou dix Pasteurs, dont (c'est M. Dartis qui parle) j'étois du nombre, M. Lenfant turlupina le premier Concile de Nicée, & les Peres dont il étoit composé, d'une maniere si outrée, & si scandaleuse, que feu M. Gaultier perdit patience, & ne pût s'empêcher de s'emporter très chaudement contre lui, quoique la Fête se fit dans sa maison. La querelle s'appaîsa pourtant, & il n'en fut plus parlé.* Après ce recit, M. Dartis ajoûte: Tous
ceux

ceux qui étoient alors Pasteurs ordinaires de l'Eglise Françoisse de Berlin, qui avoient été invitez à ce repas, & M. Des Vignoles, qui en étoit aussi, sont des Témoins encore vivans, pour la plus part, qui ne peuvent pas avoir oublié cette troisième Anecdote. Me voilà assigné, en compagnie de Mrs. Repey, de Beaufo- cre, Ancillon, & Gaultier le Fils. Ces Messieurs répon- droient à l'assignation beaucoup plus efficacement que moi, s'ils le jugeoient à propos, pour l'édification de leur Eglise: & je m'en déchargerois volontiers sur eux. Mais ce qui fuit, & qu'on verra tout à l'heure, m'oblige à répondre pour mon chef.

1. Dans un autre endroit, M. Dartis ^(a) me met au nom- ^(a) p. 39.
bre des plus intimes amis de M. Lenfant. C'est de quoi je me félicite. Ici il juge, sans doute, que cette amitié ne m'empê- chera pas de dire la vérité: fût-elle au préjudice de M. Lenfant. En cela, M. Dartis me rend justice. Mais quand il sup- pose que je ne puis pas avoir oublié les particularitez de la Con- versation dont il s'agit, il me fait un honneur auquel je re- nonce, & que les honnêtes gens, même dans le Paganisme, n'accepteroient pas. Sous l'Empire d'Auguste, un Romain voulant regaler ses amis, leur promet ^(b) d'éloigner de chez lui ces grands parleurs, qui répandent au dehors ce qui se dit entr'amis: & les Grecs ^(c) haïssoient si fort ceux qui rapportoient ce qui se disoit familièrement à table, qu'ils ^(c) Erasme. Adag. Cent. VII. init.
en avoient fait un ^(d) Proverbe assez connu. Qu'auroient- ils pensé de M. Dartis, qui non seulement a conservé des mé- moires circonstanciés à sa mode, d'une Conversation de Ta- ble;

A 3

(b) C'est ainsi que le Pere Tarteron a traduit ces mots d'Horace, Epist. I. 5.
ne fidos inter amicos

Sic, qui dicta foras eliminat.

(d) Μισῶ μνήμων συμπέτην. Odi memorem compositorem.

ble ; mais qui de plus les publie au bout de 16. ou 17. ans ? Car cela doit s'être passé , au commencement de Janvier, ou à la fin de Fevrier de l'an 1703. lors que M. Gaultier le Fils fut reçu au Saint Ministère , & donné pour Pasteur à l'Eglise Françoisse de Berlin , qu'il sert avec une singuliere édification.

2. Supposé que j'eusse la mémoire assez bonne , pour me souvenir de cette Conversation ; ou qu'au sortir de table, j'en eusse écrit les principales circonstances, pour y avoir recours en tems & lieu: devant quel Tribunal est-ce que M. Dartis me cite , pour témoigner ? Ne faudroit-il pas, avant toutes choses, qu'il convint de Juges, avec M. Lenfant, qu'il accuse ? Le Consistoire Royal de cette Ville , devroit être le Juge naturel de l'un & de l'autre : & s'il est suspect à M. Dartis, parce que M. Lenfant en est membre ; qu'ils choisissent le Consistoire ordinaire, ou telle autre Compagnie qu'ils voudront : je ne refuserai pas de comparoître, & de déposer en forme, devant eux, sans me faire citer quatre fois ; comme j'ai ouï dire que fit M. Dartis, dans un affaire qu'il eut avec feu M. Bancelin son Collègue. M. Dartis n'ayant spécifié aucun Tribunal ; où veut-il donc que comparoissent (a) tous ceux qu'il a déjà citez, ou qu'il citera comme Temoins, dans la suite ? Est ce devant le Public ? & toutes les fois qu'il plaira à M. Dartis, de publier quelques *Anecdotes* , Faudra-t-il que nous suspendions les occupations de nôtre Ministère, & nos études particulieres, pour faire imprimer nos Réponses à ses Citations ? Le Public l'a-t-il autorisé pour cela , ou revêtu d'une telle Charge ? De quel droit vient-il dire gravement : *Je les somme en même tems au nom du Seigneur, de donner gloire à la verité des faits, selon la connoissance qu'ils en ont, & selon les engagements indispensables de la Religion & de la Con-*
scien-

(a) p. 30.

science? Si c'est en qualité de Pasteur ; je suis *plus ancien Pasteur* (a) 1. Tim. que lui, de plusieurs années : & en cette même qualité, (a) je V. 21. le somme devant Dieu & le Seigneur Jesus Christ, (b) d'être (b) Rom. sujet aux Puissances supérieures, non seulement pour la colère, XIII. 1. 5. mais aussi pour la Conscience. Ces Puissances lui ont (c) ordonné (c) p. 3. né de se tenir en repos comme il nous l'apprend lui-même. Qu'il fasse joug ; qu'il obéisse, comme Pasteur, ou comme Chrétien : & qu'il laisse en repos son ancienne Eglise, qui est visiblement plus tranquille, depuis qu'il en est parti. En sorte que, depuis ce tems-là, nous avons eu ici une preuve de cette (d) Prov. Sentence du Sage, que je ne citerai qu'en Latin : *Ejice (e) XXII. 10. derisorem. & exhibit cum eo jurgium, cessabunt que causa & con- (e) LXX λόγ- μόν Voyez P. I. 1.*

3. C'est à cette tranquillité, dont je suis témoin, & dont je profite, que je veux bien accorder une déposition, que les manières de M. Dartis n'avoient aucun droit d'exiger de moi. Premièrement donc je déclare, de bonne foi, que je n'ai aucune idée de la *Conversation de Table*, dont on veut que je sois un *Témoin encore vivant*. M. Dartis, comme *Scrutateur des cœurs*, prétend que je ne puis pas l'avoir oubliée : Et moi, comme (f) sachant ce qui est en moi, je proteste que je l'ai si bien (f) 1. Cor. oubliée, qu'il ne me souvient pas même, si l'on y parla du *Con- II. 11. cile de Nicée*. Ceux qui ont connu M. Dartis, & qui me connoissent jugeront auquel des deux ils doivent ajouter plus de foi. En second lieu : Supposé qu'on y ait parlé des Conciles, & de celui de Nicée, en particulier, je ne trouve point vraisemblable que feu M. Gaultier se soit *emporté* contre M. Lenfant, aussi *chaudemment* que M. Dartis voudroit le faire accroire ; ni même qu'ils aient eû aucune *querelle* sur ce sujet. Il y a apparence que je sai les sentimens de l'un & de l'autre. Je suis ami de M. Lenfant : & malgré la différence d'âge, qu'il y avoit

y avoit entre feu M. Gaultier & moi, cet illustre Pasteur a bien voulu, depuis le commencement de mon Ministère, entretenir avec moi un commerce de Lettres & d'amitié, qui n'a fini qu'avec sa vie. Si mon témoignage ne suffit pas; qu'on lise ce que M. Gaultier a écrit, sur ce sujet, dans ses *Dialogues entre Photin & Irénée*, (a) & qu'ensuite on s'adresse à M. Lenfant. Il s'expliquera assez lui-même. Voilà tout ce que j'ai à dire sur *cette troisième Anecdote* de M. Dartis.

(a) Part. 1.
p. 138. &
suiv.

II. La quatrième est d'une toute autre importance. Pour ne rien dissimuler, je la rapporterai dans les propres termes de M. Dartis [b] „ En voici une quatrième, que je „ ne puis fonder que sur le rapport d'un seul homme. Je „ suis même obligé d'en taire le nom, jusqu'à ce que e sois „ mis dans la nécessité indispensable de le déclarer, parce „ qu'il a exigé de moi le secret, dans la crainte de se faire des „ affaires. Il m'a donc rapporté que M. M. Des Vignoles, „ Lenfant, & Forneret, s'étant trouvez un jour à Table „ avec un Gentilhomme Polonois, Socinien déclaré, y bu- „ rent diverses fois avec lui *ad bonam confraternitatem*. „ C'est à dire, *A la bonne confraternité*. Il tenoit cette Anec- „ dote d'un Profélite, qui donnoit à manger en ce tems-là, „ qui est mort depuis à Berlin, & qui, n'entendant pas le „ Latin, eut la curiosité de demander à la personne qui me „ l'a rapporté, ce que signifioient ces mots *ad bonam confraternitatem*, qu'il avoit ouï souvent repeter, en allant & „ venant, dans la Chambre où ces quatre Messieurs étoient „ à Table. Cet Aubergiste étoit le Sr. Balicour, Frere d'un „ Ministre Profélite, qui est aussi à Berlin. Il est difficile que „ ce dernier, & peut être quelqu'autre ne lui ait ouï racon- „ ter ce fait particulier. Celui qui me l'a rapporté y ajouta „ que le même Gentilhomme avoit dit, en quelque occasion
dont

(b) p. 31. 32.

dont je ne me souviens pas, que les trois Ministres, dont ,,
 je viens de parler, étoient dans les mêmes sentimens que ,,
 lui, & qu'il les blamoit beaucoup de ce qu'ils les dissimuloient ,,
 pour des considerations d'interest temporel. Je doi ren- ,,
 dre cette justice à M. Lenfant que, lui ayant marqué le ,,
 premier fait, dans une lettre que je lui écrivis à l'occasion ,,
 du différent dont j'ai déjà dit un mot, & dont je parlerai ,,
 tout à l'heure avec un peu plus d'étendue, il me marqua, par ,,
 sa réponse, qu'il ne sçavoit ce que c'étoit. Je m'étois con- ,,
 tenté de lui écrire ce qui m'avoit été rapporté de la Scene ,,
 qui s'étoit passée chez le Sr. Balicour, sans lui nommer les ,,
 trois Ministres qu'on m'avoit dit en avoir été les princi- ,,
 paux Auteurs. Il faut donc mettre cette Anecdote au rang ,,
 de celles qui requièrent un plus amplement enquis, avant ,,
 de pouvoir décider si elle doit être admise ou rejetée. ,,

J'appréhende si peu le *plus amplement enquis* de M. Dar-
 tis, que je n'ai pas craint de faire réimprimer tout ce passage,
 sans y rien changer. J'ai plus fait. Je me suis *enquis* moi-mê-
 me aussi *amplement* que j'ai pû, pour découvrir ce qu'il peut
 y avoir, de véritable ou de faux. J'y ferai mes remarques, avec
 toute la modération dont je suis capable: afin que les Le-
 ctteurs puissent *décider* si cette accusation Anecdote de M.
 Dartis, *doit être admise ou rejetée*.

Aucun de mes Lecteurs n'ignore, qu'il y a dans l'Uni- (a) Jean
 vers un certain *Esprit*, que N. S. dit (a) avoir été *meurtrier des* VIII. 24.
le commencement: & (b) qu'une *Voix du Ciel* appelle l'*Accusa-* (b) Apoc.
teur de nos Freres, qui a été *déjeté*. (c) Sans pouffer trop loin XII. 10.
 la comparaison; M. Dartis ne lui ressemble-t-il pas en quelque (c) *κατε-*
 chose? *Au commencement* il avoit suivi une profession *meur-*
trière. Ayant eu le malheur d'être dangereusement blessé,
 il reprit ses études, & fut reçu Ministre (d) *dez le commen-* (d) p. 23. f.
 ce.

- (a) Rom. XII. 18. Heb. XII. 14. cement de l'année 1684. Si d'abord il (a) pourchassa d'avoir la paix avec tous les hommes; c'est ce que j'ignore. Mais il nous apprend lui-même que (b) les sept premières années de son Ministère, ne s'étoient pas passées sans traverses & sans vexations, & nous savons que vers le milieu de cet intervalle, un bon nombre de Pasteurs François étant venus en ce païs; où le Grand & Généreux Electeur Frederic Guillaume, de glorieuse mémoire, fonda plusieurs Eglises, des débris de celles de France; M Dartis (c) attaqua en général, tous les Pasteurs Refugiez, qu'il traitta (d) de Deserteurs, de Pasteurs timides & mercenaires: les accusant d'avoir (e) stérili leur Ministère d'une tache dont ils auront beaucoup de peine à se laver: (f) p. 67. d'avoir (f) manqué aux devoirs les plus importants, & [g] les (g) p. 78. plus essentiels de leur Ministère: d'en avoir [b] abandonné en- (b) p. 110. tierement l'auteur, & [i] rompu tous les liens avec leurs Trou- (i) p. 138. peaux, qu'ils avoient entièrement abandonnez [k] à la merci (k) 262. des Loups. Et quoi [l] qu'il n'y eût plus d'Eglises à conserver; (l) p. 270. qu'elles fussent dissipées ou par la fuite, ou par la revolte, ou par l'emprisonnement de ses membres: qu'elles [m] fussent tombées (m) p. 277. volontairement, & qu'elles rejettassent elles-mêmes le Ministère (n) p. 170. de leurs Pasteurs; M. Dartis ne laisse pas de dire, que [n] la faute que les Pasteurs ont faite, en abandonnant leurs Trou- (o) p. 292. peaux, peut-être comparée en un sens avec le crime de ceux qui sont entièrement tombez. Cependant ce Censeur rigide [o] avoüe ingenuement & de très-bonne foi qu'en les condamnant il (p) p. 30. croit s'être condamné lui-même; parce [p] qu'il auroit peut-être & apparemment fait la même-faute qu'eux, s'il eût été mis à la même épreuve.

Peu de tems après, les Pasteurs Refugiez en ce païs, ayant demandé à S. A. E. l'exercice de la Discipline que les Egli-

(c) Sentimens desintéressés sur la retraite des Pasteurs de France

Eglises Réformées suivoient en France; M. Dartis se broüilla avec ceux qui sollicitoient cette demande; & même avec les Puissances qui la favorisoient. La chose fut [a] pousée (a) Lettr. p. si loin, par M. Dartis, que le Conseil privé de Berlin decerna, 19. contre lui, une suspension de son Ministère. [b] Cette stérissure (b) p. 21. dura douze ans.

Mais ayant enfin [c] triomphé, comme il parle, de toute (c) p. 6. f. l'iniquité de ses ennemis; il se mit sur le pied d'accuser ses Frères, & Collègues, qui avoient le plus de réputation: & attaqua, à plusieurs reprises, Mrs. de Beaufobre, Lenfant & Forneret. Dans toutes ces rencontres, M. Dartis fut condamné, & par la voix publique, & juridiquement. Cependant, il revient encore à la charge, & les attaque, sur nouveaux frais dans un Libelle imprimé. Comme un autre [d] Antée, il recommence le combat, après avoir été, plusieurs fois, jetté par terre.

2. S. Paul ordonne à Timothée, (e) de ne recevoir point (e) 1. Tim. d'accusation contre un Pasteur, (f) si ce n'est sur le témoignage V. 19. de deux ou de trois Témoins, Mais M. Dartis accuse ici trois (f) πρεσβυτέρων. Pasteurs, sur le rapport d'un seul homme: & rend son accusation publique, par une impression faite (g) à ses dépens. (g) Tit. Apparemment, Docteur en Droit, comme il est, il a appris cette nouvelle maniere de proceder, dans (h) un autre E van. (h) Gal. I. I. gile, que les Pasteurs ordinaires ne connoissent point.

3. Il pourroit être mieux fondé, à révéler une chose, pour laquelle on a exigé de lui le secret. Car N. S. J. C. avoit dit à ses Disciples, (i) Ce que vous aurez entendu à l'oreille, (i) Ματθ. preschez-le sur les maisons. L'application n'en seroit pas mal X. 27. assortie, avec celle du Passage de Jérémie, que M. Dartis a choisi pour sa Devise. Mais que deviendront les Loix du

(d) Apollod. Lib. II, p. m. 29. August. Civ. Dei XVIII. 13. voyez Moreri.

Secret, de la confiance, & de l'amitié? Et si M. Dartis garde, de cette façon, les *secrets* qu'on lui confie; faut-il s'étonner que (a) *ses Ennemis ne soient pas en petit nombre*: comme il nous l'apprend?

4. Si M. Dartis n'a pas été un ami fidèle, son *seul* Témoin n'a pas été fort prudent d'avoir confié son secret à un homme semblable à ce valet d'une Comédie, qui étant interrogé, s'il savoit garder un secret, répondit de cette manière. *Si ce que l'on dit est véritable, je le tais fort bien, & le garde le mieux du monde; mais s'il est faux, ou inventé à plaisir, ou inutile, je ne l'ai pas plutôt entendu, que tout le monde en est informé; voyez vous, je ne le garde non plus qu'un panier percé garde l'eau.* (b) Mais, au moins, ce *seul* homme, qui que ce soit, a agi fort prudemment, de ne vouloir pas être nommé, dans la crainte de se faire des affaires: & s'il est dans cette Ville, je lui conseille de s'en tenir là. Autrement, il peut conter d'être poursuivi comme *Calomniateur*. Si pourtant M. Dartis se trouve dans la nécessité indispensable de le déclarer, qu'il le nomme; à la bonne heure: *per me licet*.

5. En attendant qu'ils se déterminent, l'un & l'autre, là dessus; voyons ce que ce *seul* homme a rapporté à M. Dartis. Il tenoit, dit-on, cette *Anecdote d'un Profelite, qui donnoit à manger en ce tems-là, & qui est mort depuis à Berlin. Cet Aubergiste étoit le Sr. Balicour &c.* Est-il possible que M. Dartis, qui a près de [c] *trente & six ans* de Ministère, dailleurs *Docteur en Droit*; & qui doit être rompu dans l'art d'accuser, fonde cette nouvelle accusation, sur une preuve aussi illégale?

Ne sçait

(b) Terent. Ennuch. Act. I. Scen. 2.

*Quæ vera audivi, taceo, & contineo optumè:
Sin falsum, aut vanum, aut fictum est, continuo palam est:
Plenus rimarum sum, hac illac perfluo.*

[a] Ne sçait-il pas, que le témoignage d'un mort n'est pas recevable, quand il n'y a nul Ecrit qui l'autorise; comme le Pere Bouhours parloit à M. Ménage? Et ne faut-il pas que M. Dartis ait renoncé à toute pudeur, pour accuser publiquement d'Hérésie trois Ministres, dont deux sont plus anciens que lui, sur un prétendu Témoignage qu'il est impossible de vérifier: puis que le Sr. Balicourt Aubergiste, est mort depuis environ dix ans? Que ce soit à Berlin comme M. Dartis le dit, ou hors de Berlin, comme l'assure M. Balicourt le Ministre; c'est une circonstance peu importante.

6. Celle qui fait le fondement de l'Anecdote, mérite plus d'attention. Trois Pasteurs s'étant trouvez un jour à Table, avec un Gentilhomme Polonois, Socinien déclaré, y burent diverses fois avec lui AD BONAM CONFRATERNITATEM, c'est à dire, comme M. Dartis a la bonté de l'expliquer, A LA BONNE CONFRATERNITE'. Le Sr. Balicourt Aubergiste, qui donnoit à manger, n'entendant pas le Latin, eut la curiosité de demander à la personne qui l'a rapporté à M. Dartis, ce que signifioient ces mots AD BONAM CONFRATERNITATEM, qu'il avoit ouï souvent repeter, en allant & venant, dans la Chambre où ces quatre Messieurs étoient à Table. Puis que le Fait roule sur du Latin de Cuisine, il peut être permis de se récrier: [b]

Vivat, vivat, vivat, vivat, cent fois vivat,
Novus Doctor, qui tam bene parlat.

Ou si l'on demande d'un meilleur Latin: [c]

Ridiculum acri,
Fortius & melius, magnas plerumque secat res.

Quelque sérieuse & grave que soit l'accusation: je l'avoüe

B 3

ingé-

(a) Rem. sur la Langue Française p. 333.

(b) Malade
Imagin.

(c) Horat.
Sat. l. 10.

(a) *George Dandin III.* ingénûment: le ridicule de cet endroit me rappella d'abord dans l'esprit, ce que Molière [a] fait dire à Lubin Païfan, ou Valet. *Tenez. J'explique du Latin, quoi que jamais je ne l'aye appris, & voyant l'autre jour écrit sur une grande porte, Collegium, je devinay que cela vouloit dire College.*

(b) *Lettr.*
P. 10.

(b) *Raillerie à part*, est-il apparent, est-il vrai, que le Sr. Balicour n'entendît pas *ce que signifioient ces mots*, AD BONAM CONFRATERNITATEM? Il n'avoit pas pousé ses études fort avant. J'ai pourtant ouï dire à M. son Frère à présent *Ministre à Berlin*, & autrefois mon Collègue à Brandebourg, que son dit Frère avoit étudié jusques en Troisième; & qu'il pouvoit expliquer la Vulgate. Un homme qui en est venu jusques-là, ne pouvoit-il pas entendre, sans Interprète, *ce que signifioient ces mots*, AD BONAM CONFRATERNITATEM?

7. Une seconde circonstance, qu'il eût été bon de savoir; c'est à quel propos, & dans quelle vûë, ces quatre Messieurs bûrent, à la bonne *Confraternité*. Il ne faut pas avoir vécu 20. ou 30. ans en Allemagne, pour favoir ce que c'est que la *Bruderschafft*. Tous les gens de Guerre, & de diverses Professions, boivent ensemble la *Bruderschafft*, en témoignage de l'amitié qu'ils se promettent, sans aucun rapport aux sentimens de Religion. Les François & les Polonois font-ils si incompatibles, qu'ils ne puissent être amis? Un Prince François (c) n'a-t-il pas, autrefois, obtenu la Couronne de Pologne? De fraîche date, (d) un autre Prince François [e] n'a-t-il pas été sur le point de l'obtenir? Ne pourroit-il pas être aussi, qu'en ce même tems, ou peu après, trois Ministres

(c) Le Duc d'Anjou, depuis Henri III, Roi de France.

(e) Le Prince de Conti.

nistres François, aient fait amitié avec un Gentilhomme Polonois: & que se trouvant à une même Table, ils aient suivi la manière du país, pour se témoigner leur amitié: sans aucun excès, néanmoins, & sans que la Religion y entrât pour quelque chose? Le Sr. Balicour qui *alloit & venoit dans la Chambre où ces quatre Messieurs étoient à Table*, n'a-t-il pas pû deviner, dans quelle vûë ils bûvoient à *plusieurs fois*, A LA BONNE CONFRATERNITE'. C'est une chose surprenante, que M. Dartis Collecteur exact d' *Anecdotes curieuses*, ait négligé cette circonstance.

8. En voici une autre, qui ne devoit pas y être négligée, c'est de sçavoir, quelle Langue parloient ces quatre Messieurs. En Latin, dira-t-on, peut-être. Mais M. Dartis ne l'a dit, ni dans sa Lettre à M. Lenfant, qui est déjà imprimée ni dans son dernier Libelle: & apparemment, il n'a pas osé le dire. Il est vrai que le Latin est assez commun en Pologne. Mais à Berlin, le François est presque aussi commun que l'Allemand. La plûpart des gens de Lettres, qui y demeurent, ou qui y viennent de dehors, parlent nôtre Langue, d'une manière propre à faire honte à plusieurs François d'origine.

9. Aidons, en quelque chose, à M. Dartis. Epargnons-lui une partie de la peine que lui donneroit une *plus ample enquête*: falût-il lui donner des armes pour nous combattre. La sincérité & l'innocence ne recherchent que la vérité. Le *Gentilhomme Polonois, Socinien déclaré*, & dont M. Dartis a voulu parler, s'appelloit *Lubienietzki*, fils du célèbre (a) *Stanislas Lubienietzki* Auteur du *Theatrum Cometicum*, & de plusieurs autres Ouvrages. Ce Fils étoit Peintre de Profession: & fit un Portrait excellent du feu Roi de Prusse, qui lui assigna
une

(a) *Sandins Biblioth. Antitrim. p. 165. 166.*

une Pension. Mais il n'en jouit pas long-tems. Car ayant quitté ce pais, je ne sçai par quel motif, il fut tué, comme je l'ai ouï dire, à la Bataille de Pultowa. Il parloit fort bien François: & pendant qu'il étoit ici, M. Balicour, alors Ministre de Brandebourg, & mon Collégué, dina une fois avec lui, chez le Sr. Balicour son Frere, avec un autre Etranger, qui parloit aussi bon François. Ils disputèrent long-tems ensemble: & se séparèrent avec des témoignages reciproques d'estime & d'amitié. Quel dommage, que M. Dartis, n'ait pas sçû cette *Anecdote*! Très apparemment, M. Balicour auroit été un quatrième Pasteur Socinien.

10. Finissons cet Article; & venons au Fait principal: après avoir montré l'absurdité des circonstances. M. Dartis rend cette justice à M. Lenfant que, lui ayant marqué ce fait, dans une Lettre qu'il lui écrivit, en 1712. & qui est à présent, publique, comme on l'a dit: M. Lenfant lui *marqua, par sa réponse, qu'il ne savoit ce que c'étoit.* Peut-être en auroit-il fait de même à M. Forneret & à moi, s'il nous en avoit écrit, on s'il nous en avoit dit quelque chose, dès qu'il en fut averti. Qu'il nous rende justice, ou qu'il ne le fasse pas; peu nous importe. Son aveu ne nous interesse point; & M. Dartis fait bien que N. S. J. C. lui même (a) ne vouloit pas recevoir le Témoignage de certains Esprits. Mais voici nôtre réponse. M. Forneret dit que, pour ce qui le regarde, le recit de M. Dartis est *absolument faux*, & qu'il ne s'est point trouvé à cette Conversation ou à ce Repas. Je répons la même chose; & j'ajoute que je n'ai jamais ni entretenu, ni vû, que je sache, ce *Gentilhomme Polonois*; quoi que j'aye sçû quelque chose de ses aventures. De tout cela je conclus, que cette *quatrième Anecdote* de M. Dartis, est très assurément fausse, dans le fond: & très apparemment dans toutes ses circonstances.

III. Si

(a) Marc. I.
24. 35. Luc.
IV. 34. 35.

III. Si la Lettre de M. Dartis n'étoit vûe qu'en Hollande & en Angleterre; je pourrois m'arrêter ici. Mais parce qu'on la débite aussi à Berlin; je me vois indispensablement obligé d'en relever un troisiéme endroit. Dans (a) *une seconde Lettre Pastorale*, qu'il avoit composée, & non envoyée, mais qui (b) *verra le jour*, comme il le promet; on trouve (c) *des reflexions qu'il a faites sur plusieurs endroits des Remontrances qui furent adressées à sa Majesté Prussienne par le Consistoire François.* En attendant qu'elle paroisse, il donne ici un peu plus de carrière à la juste indignation qu'un de ces endroits (c) doit exciter par la mauvaise foi que cette Compagnie y fait paroître; si l'on en croit M. Dartis. Elle y avance, ajoute-t-il; comme un fait constant, que l'Evangile est bien & purement prêché à Berlin, (a) p. 3. f. (b) p. 24. f. (c) p. 25. comm.

AUSI BIEN QU'EN AUCUN AUTRE PAIS REFORMÉ; & que le Peuple NES'EN PLAINT PAS, A LA RESERVE DE QUELQUES PARTICULIERS, EN TRES PETIT NOMBRE. Je n'ai pas vû ces Remontrances: mais ôtons le mot de *peuple*, qui aparemment n'est pas du texte; puis que M. Dartis l'a fait imprimer en caractères ordinaires: le Consistoire pouvoit-il désigner plus modestement M. Dartis, & très peu de ses adhérens? Cette Remontrance, continuë M. Dartis, fut critiquée avec beaucoup d'aigreur & de hauteur. mais, ces contre-Remontrans acquiescerent au fait. Que peut-on conclurre de l'acquiescement d'un Adversaire aigre & fier; si ce n'est que le Fait avancé, étoit de notoriété publique?

M. Dartis soutient le contraire: parce qu'il a lui-même prêché, deux fois, contre deux Sermons de M. Forneret; & qu'il l'a accusé, une troisiéme, au sujet d'une conversation, qu'ils avoient eûe ensemble. La preuve en est fort bonne, comme on voit. Mais il a oublié de dire, que, dans la dernière affaire, après le Jugement des Commissaires, nommez par le

Roi, sur ce sujet; M. Dartis avoit reconnu M. Forneret pour Orthodoxe, & promis d'en parler toujours de même.

(a) p. 38. Non content de cela; & pour soulager encore la Conscience du fardeau dont elle est chargée, (a) il ajoute, vers la fin de sa Lettre, deux nouvelles Anecdotes, qui serviront dit-il, à faire voir, de plus en plus, si le Consistoire de Berlin a pu avancer, en bonne conscience, que l'Evangile y soit BIEN ET PUREMENT PRECHE; & qu'il n'y a que quelques particuliers qui s'en plaignent: La premiere regarde la proposition d'examen qui fut portée par le Fils de M. de Beausobre, & dont M. Repey; dit M. Dartis, censura quelques sentimens qui lui parurent éterodoxes. (b) La seconde Anecdote regarde un Pasteur étranger, à qui le Consistoire avoit resolu de ne donner plus la Chaire, à cause de certaine proposition qu'il y avoit portée, & qui avoit été jugée contraire à l'édification publique.

(b) p. 39.

De ces deux Anecdotes, telles qu'elles sont rapportées par M. Dartis, un raisonneur du commun conclurroit, que l'Evangile est bien & purement prêché à Berlin; & que les Membres du Consistoire sont des fidèles surveillans: puis qu'ils censurent des sentimens éterodoxes avancez dans une Proposition d'examen: & qu'ils y interdissent la Chaire de leur Eglise, à un Pasteur étranger, qui y avoit porté certaine proposition contraire à l'édification publique. Mais M. Dartis a une Logique plus raffinée; & d'ailleurs il a le privilège de ne rapporter pas les Faits, avec une exactitude fort scrupuleuse. Je laisse l'examen du premier à M. de Beausobre le Pere, qui s'y trouve personnellement interessé: & je me charge du second, à cause des liaisons étroites, que j'ai avec ce Pasteur étranger qu'on y attaque.

1. On pourroit, d'abord, louer la discretion de M. Dartis, en ce qu'il n'a pas nommé ce Pasteur. Mais s'il se trouvoit

voit que ce Pasteur *Anonyme*, qu'on accuse vainement, sans marquer de quelle nature étoit sa proposition *non édifiante*; fût le même qu'on accuse *nommément*, d'être un Socinien caché: ne seroit-ce pas imiter la conduite de (a) ces *Scribes* (a) Matth. XXIII. 23. 24. & *Pharisiens hypocrites*, qui *DIMENT la menthe, l'anet, & le cumin, & laissent le Jugement, la miséricorde & la loyauté: qui coulent le moucheiron, & engoutissent le chameau?* Cacher le Nom d'un Pasteur, dans une affaire qui a tourné à la confusion d'un très petit nombre de personnes, qui avoient voulu lui nuire, & le nommer, dans une Accusation qui regarde le Fondement de la Foi: Est-ce *miséricorde*, est-ce *loyauté*? Ce silence seroit de peu d'importance, dans les pais où M. Dartis se trouve, & où apparemment on ne se mettra pas en peine de deviner, de qui, ni de quoi M. Dartis veut parler dans cette *seconde Anecdote*. L'éclaircissement n'en est pas non plus nécessaire ici; pour quantité de personnes, qui ont scû le détail de cette affaire, ou qui connoissent particulièrement ce Pasteur. Mais il est bon, d'édifier ceux de cette Eglise, qui n'en ont ouï parler que confusément: & sur l'esprit desquels, le recit de M. Dartis pourroit faire ~~un~~ quelque impression. Suivons donc l'exemple que N. S. nous a donné. (b) Jean XVIII. 3. 5. Lors que des (b) *Soldats* venoient pour se saisir de lui, & le livrer au grand Sanhedrin; au lieu de se cacher à la faveur des ténèbres, *Jesus leur dit, c'est moi*. Je dis aussi sans me cacher à la faveur du silence de M. Dartis, *c'est moi*, de qui il a voulu parler: & pour me justifier, il suffira de rapporter historiquement l'affaire.

2. Au mois de Fevrier 1692. feu M. Charles, alors Pasteur de l'Eglise Françoisse de Berlin prêcha sur ce texte; (c) (c) Matth. XXIII. 15. *Malheur sur vous Scribes & Pharisiens hypocrites; car vous couvrez la mer & la terre pour faire un Profelite: & quand il l'est*

(a) Galat.
V. 6.

devenu, vous le rendez Fils de la Géhenne, au double que vous. Ce Pasteur étoit fort suivi; & ce jour là, je remarquai, que le Temple étoit rempli, plus qu'à l'ordinaire. Peu de jours après, je prêchai sur ces Paroles de S. Paul, (a) *En Jesus Christ, ni la Circoncision ni le Prépuce n'ont aucune vertu: mais la Foi operante par la Charité.* M. Charles n'y assista pas: Mais je me souviens fort bien que M. Gaultier y fut présent, avec M. Bancelin, qui m'avoit donné sa place: Et à cause de ce qui se passa dans la suite, ce Sermon fut lu par le même M. Gaultier, quoi qu'il l'eût écouté attentivement; par Mrs. Charles, Brouzet, Fétifon, Petit, de Beauobre, Lenfant, Pasteurs; & par quelques Anciens éclairez. Pas un d'eux n'y trouva quoi que ce soit à reprendre. Un seul endroit *n'édifia pas* une personne, peut-être, un peu semblable à M. Dartis; mais dont je ne me croi pas obligé de troubler les cendres. Le voici, sans altération.

„ Quoi donc?... Nous irons chercher dans les Provin-
 „ ces les plus éloignées, & jusques aux bouts de la Terre, ceux
 „ qui s'éloignent de nôtre Foi, ou pour les perdre, par nos
 „ poursuites, comme les Inquisiteurs de Rome, ou pour en
 „ faire des Profélites, comme les Scribes & les Pharisiens: &
 „ cependant, nous laisserons regner le Jeu, le Luxe, & la Dé-
 „ bauche, dans nos Eglises, dans nos voisins, & jusques
 „ dans nos Familles, qui nous regardent de si près? Ecou-
 „ tons la sentence de Jesus-Christ: *Malheur sur vous Scribes*
 „ *& Pharisiens hypocrites; parce que vous courez la Mer & la*
 „ *Terre, afin de faire un Profélite; & quand il est devenu,*
 „ *vous le rendez Fils de la Géhenne au double que vous: parce*
 „ *que vous ne prenez pas la même peine, pour lui montrer*
 „ *des exemples de bonne vie. Malheur sur vous, Scribes & Pha-*
 „ *risiens hypocrites; qui faisant des choses utiles & légitimes, à*
 la vé-

la vérité, mais pourtant, moins essentielles, laissez en ar-
rière celles qui sont de plus d'importance, savoir, la Justice, la
Misericorde, & la Fidélité. Il falloit faire ces choses-la: mais,
non pas laisser celles-ci. „

Quand je composai ce Sermon, je n'ignorois pas, qu'il
y a mille Noms propres ou de personnes ou de lieux, qu'un
Orateur mediocre (a) n'oseroit nommer en Chaire: & je
croyois ne pouvoir dire, d'une maniere plus intelligible,
soudenez-vous de ce que vous prêchoit, ces jours passez, M. Char-
les, dont j'empruntois les pensées, autant que j'avois pû m'en
souvenir, & les accommoder à ma matiere. Mais qu'arri-
va-t-il? (b)

*La chose n'est pas vrai-semblable:
Elle est, néanmoins véritable.*

Trop exact observateur des préceptes de mes Maîtres, qui
m'avoient averti: (c) de faire tous les gestes de la main droite;
je le faisois aussi en prononçant ces mots: Malheur sur vous,
&c. & malheureusement, le Banc des Ministres étoit à ma
droite. Delà on conclut, que je les avois indiquez; & que
je les traitois de Pharisiens & d'Hypocrites. Jugez, Lecteurs, de
la Conséquence: (d)

Et gardez-vous de rire en ce grave sujet.

On s'en plaignit; on criailla; on s'exposa à la risée des gens
équitables; & puis on se teut. Mais je fus si indigné d'une
plainte si mal fondée, si bourruë, je dirai même si scandaleuse;
que pendant long-tems, je ne voulus plus prêcher à Berlin;
C 3 quoi

(a) *Supprimi Orator, quod Rusticus edit ineptè.*

(b) *Mira canam, sed vera. Maret Epigr. p. m. 92.*

(c) *Action de l'Orateur Chap. XIII. p. m. 217.*

(d) *Despreaux Lutrin, I. 16. Spectatum admitti risum teneatis amici. Ho-
rat. Art. Poët. init.*

quoi que Mrs. Gaultier, Lenfant & Ancillon, m'en eussent souvent prié; & même par Lettres.

3. Vingt ans après, c'est à dire, l'An 1702. un Pasteur, qui ignoroit le fond de cette *Anecdote*, & à qui j'espère que Dieu a fait paix; réveilla le bruit qu'on avoit fait autrefois de ce Sermon, qu'il n'avoit ni ouï, ni lû; & fit coucher, dans les Regîtres du Consistoire, l'Acte dont parle M. Dartis; & dont la plupart des Ministres & des Anciens n'eurent aucune connoissance: comme cela parut dans la suite, quand le secret en fut découvert, & que l'Acte fut rayé. M. Dartis dit que

(a) p. 39.

(a) mes amis & moi primes nôtre tems, pour faire ôter cet Acte du Regître. Il juge des autres, par lui même: mais jamais, peut-être, affaire ne fut traitée avec moins d'affectation, plus régulièrement, & d'une maniere plus authentique.

Je vins demeurer en cette Ville, à la fin de l'An 1703 c'est à dire, environ 18. mois, après la fabrication de cet Acte, dont je n'eus connoissance qu'au Printems suivant, par le bon office d'un Pasteur de cette Eglise, qui est encore plein de vie, Graces à Dieu, & qui, pourtant, n'est aucun de ceux, que M. Dartis a voulu désigner par *mes amis*: si ce n'est que, par là, il entendit tous les Pasteurs de cette Eglise. Ce Pasteur, feuilletant un jour, sans dessein, le Regître qui étoit devant lui, sur la Table du Consistoire, tomba par hazard, sur cet Acte, dont il me donna avis. Je le fis sçavoir, aussi-tôt, à ~~son~~ S. Ex. M. le Comte Alexandre de Dohna, qui me fit l'honneur de m'écrire, de sa propre main, une Lettre obligeante, au delà de ce que je pouvois espérer. Elle est datée de *Lenin le 24. d'Avril 1704.* & je n'en produirai que ce peu de lignes. *Il me semble qu'ayant la satisfaction d'estre connu du Roy & de la Cour sur le bon pié que vous meritez, il est plus expedient d'en rester là, que de remuer cette querelle.... Enfin je crois au moins*

moins qu'il sera bon de ne pas faire du bruit de cette affaire, jusques à ce que j'aye eu la satisfaction de vous voir à loisir à Berlin. Avois-je deux partis à prendre ? J'attendis long-tems cet honneur : mais plusieurs contre-tems m'en privèrent ; jusques à ce que Son Excellence quitta l'administration de nos affaires.

Dix-huit mois ou environ, s'étant ainsi écoulé, & l'Acte me tenant toujours au cœur ; je m'en plaignis à quelques Membres du Consistoire. Sur quoi, trois Pasteurs, & deux ou trois Anciens, qui avoient connoissance de l'affaire, s'étant assemblez en particulier, vers la fin du mois de Novembre 1705. me firent prier, de différer ma demande, de quelques semaines. Je pris patience encore deux mois, au bout desquels ces Messieurs s'étrant assemblez, & m'ayant laissé dans la liberté d'agir : enfin, je me présentai au Consistoire, le Mercredi 27. Janvier 1706. & demandai simplement, la communication de l'Acte que j'indiquois. Etant sorti, on lut tout haut l'Acte. Après quoi le Modérateur ayant recueilli les voix, tous les Ministres opinans, qui étoient alors au nombre de cinq, furent d'avis, qu'on rayât l'Acte sur le champ ; chacun ayant fait quelques remarques, ou contre l'Acte, ou en ma faveur. Mais, sur quelques représentations que firent un ou deux Anciens, on reprit les voix, & on nomma des Commissaires, pour conférer chez moi, sur les moyens de me donner satisfaction. Le jour de la Conférence étant venu, & M. Fétison, qui en devoit être, se trouvant indisposé, je consentis sur la prière qu'on vint m'en faire, que ce fût chez lui. La Conférence dura 4, ou 5. heures. J'y dis, d'abord, quelque chose touchant l'irrégularité de l'Acte : mais j'insistai, principalement, sur les faits qui y étoient exposez : & conclus, que l'Acte fût rayé d'un bout à l'autre, ou par

(a) p. 39. par moi-même, ou en ma présence. Le rapport des Commissaires ayant été fait au Consistoire, le Mècredi 3. de Fevrier, M. Dartis reconnoit (a) que *la chose fut ainsi resoluë en sa presence.* Mais il supprime quelques circonstances, qu'il est nécessaire de relever, comme de nouveaux traits de son caractère.

4. La Compagnie se trouva composée, ce jour-là de 8. Ministres, & de 15. ou 18. Anciens. Non seulement M. Dartisy étoit *présent*; mais il étoit *Modérateur*: & lors qu'en cette qualité, il me signifia qu'il avoit été *resolu UNANIMEMENT*, il prononça ce dernier mot, d'un ton ferme & animé: ajoutant, à ce que j'avois demandé, que *mon Nom* seroit aussi effacé de l'Indice du Regître, afin qu'il n'y restât aucune trace de cette affaire. M. Dartis a-t-il oublié ces circonstances, lui qui conserve dans sa mémoire, ou dans ses mémoires (b) des *Anecdotes qui ont prez, ou plus de trente ans d'ancienneté?*

(c) p. 39. *Jacques* j'ai moi-même à cette resolution, ajoute M. Dartis, (c) *parce qu'on me fit entendre que cette délibération avoit été prise contre les Règles.* Un Docteur en Droit, avoit-il besoin qu'on lui fit entendre, que cette Délibération étoit *contre les Règles*; puis que l'Irrégularité en étoit si sensible? Ne fau-voit-il pas que j'étois Pasteur à Brandebourg; & que le Consistoire de Berlin, n'avoit aucune Jurisdiction sur moi? Ne voyoit-il pas, dans l'Acte même, qu'on n'avoit fait auprès de moi, aucune espèce de démarche? Mais c'est une insinuation maligne de M. Dartis, pour faire entendre, que le fond de l'Acte étoit vrai, & qu'il contenoit des accusations d'*Etéodoxie*, qui étoient fondées. L'un & l'autre néanmoins est faux. J'ai dit, ci dessus, ce qui avoit donné lieu à l'Acte: & s'il contenoit quelque autre chose, ce n'est pas à moi, à le révé-

révéler: puis qu'en conséquence de ma demande, l'Acte fut biffé, comme M. Dartis l'avouë. Le Sécretaire devoit porter chez moi le Registre: mais je ne ménage pas le terrain dans les choses indifférentes. J'allai chez lui, accompagné d'un autre Ancien: & en leur présence, je rayai, moi-même, cet Acte. On devoit coler un emplâtre de papier par dessus; & on promit de le faire: mais j'ignore si on l'a fait; & ne m'en mets guère en peine.

Je n'ai pas la même indifférence, pour une autre omission de M. Dartis. Après qu'il m'eût prononcé la Résolution de la Compagnie, je leur témoignai la satisfaction que j'en avois, sur tout à cause de leur *unanimité*: chose rare dans une Compagnie si nombreuse, & dont quelques membres sembloient avoir été prévenus contre moi. Mais en même tems, je les priai de me donner une Audience particulière, dans une Assemblée aussi nombreuse qu'il se pourroit, & où je souhaitois de leur communiquer divers Actes, dont aucun n'avoit été vû par la Compagnie. Cela me fut accordé; ce que M. Dartis n'a pû ignorer, puis qu'il moderoit: & si l'amour de la vérité & de la Justice le faisoient agir; il ne tint qu'à lui, de se trouver à l'Assemblée, qui fut assignée au Vendredi 12. Février. Car tous les Membres du Consistoire furent exhortés de s'y rendre.

Elle se tint le jour marqué; & fut composée de 30. à 35. personnes: mais je n'oserois assurer, si M. Dartis s'y trouva, ou non. Pendant trois heures qu'elle dura, je produisis, en original, & on lut tout haut: 1. Une Attestation écrite de la propre main du seul Collègue que j'ai eû en France, & signée de 16. Pasteurs de ma Province, dont 10. n'étoient éloignées, que d'une heure ou deux, de deux Eglises que j'y ai servies, outre M. le Marquis d'Aubais, Seigneur des lieux, où ces

deux Eglises étoient établies, Ancien, & toujours Député, avec moi, aux Synodes. 2. Une Attestation, écrite de la main de M. Icard, alors Ministre à Brême, & qui m'avoit autrefois imposé les mains, conjointement avec M. Peyrol. Tous deux signez, avec six autres Pasteurs, qui me connoissoient particulièrement, quoi que plus éloignez des Eglises que j'avois servies. 3. Une Attestation légalisée à Genève, d'un des Anciens de ma dernière Eglise en France, qui étoit Viguier du lieu, c'est à dire, Juge ordinaire. 4. Plusieurs Lettres du Secrétaire de la même Eglise, qui a entretenu avec moi, un commerce de lettres, jusques à sa mort, & qui me rendoit conte de ce qui s'y passoit, par rapport à la Religion. Ce qui me donnoit le moyen de lui écrire des *Lettres Pastorales*, qu'il communiquoit aux autres. 5. Des Attestations des trois Eglises, que j'avois servies en Brandebourg. 6. Des Attestations particulières des quatre Collègues que j'y ai eûs. Le cinquième n'étoit plus en vie. 7. Une *Lettre d'Enquête* de M. Ducros, alors Ministre de Magdebourg; & qui, en France, n'étoit qu'à une lieue de chez moi. 8. J'ajoutai le Témoignage vivant de Mrs. Brouzet & Petit, Pasteurs de cette Eglise de Berlin: dont le premier étoit de la même Ville que moi; & le second mon Compagnon d'Etude en Theologie. 9. J'alléguai, enfin, que dans le dernier Synode du Bas-Languedoc, où quelques Proposants étoient soupçonnez d'Étérodoxie, on me nomma pour être un des six Examineurs de la Doctrine, l'examen des Propositions ayant été remis à six autres. Du nombre de ceux qu'on reçût au S. Ministère furent M. Valentin Pasteur à Magdebourg, & M. Crouzet, Ministre à la Chapelle Françoisse de Berlin: outre ceux qui sont ou morts, ou vivans, en d'autres pais.

Dans les Actes précédents, il y a des choses si avanta-
geu-



geuses pour moi, que je n'aurois jamais osé les produire, sans la nécessité où je me trouvois de le faire. Je ne rapporterai ici, que le commencement de la Lettre, qui étoit jointe à l'Attestation que je reçus de la part de feu M. Vimielle, dont j'ai été Collègue à Hall. *Je suis court, cher Frere, dans le Témoignage que vous me demandés: Mais il me semble que j'y renferme en peu de mots, ce que je pouvois dire de plus fort & de plus essentiel. Cependant, si vous voulés que je le reforme, marqués moi en quoi & comment. Et contés qu'en tout ce que j'y diray de vous, je parleray selon la conviction de ma Conscience. En cas de besoin donc, vous n'aurez qu'à me renvoyer mon Certificat & vos remarques. Votre Lettre me surprend, & me navre le cœur. Je vous plains, je souhaite que toutes les trames de vos ennemis soient dissipées, & que vous jouissiez du calme & de la tranquillité que vous mérités. Vous me rendés justice, en paroissant persuadé de mon amitié. Elle est fondée sur la connoissance que j'ai de votre vertu & de votre probité. Conclüés de là qu'elle est à toute épreuve. &c. Quand on parlera de même à M. Dartis, alors nous serons égaux à cet égard. Mais quand est-ce qu'il produira des Témoignages aussi nombreux, & aussi authentiques, que ceux dont je viens de donner la Liste? Si M. Dartis en a entendu la lecture; peut-il en conscience, parler de moi, comme il fait? Et, s'il n'y a pas assisté, trouvera-t-on mauvais, qu'en comparant sa conduite avec la mienne, j'y applique ces paroles de Nôtre Seigneur? (a) Ce- (a) Jean III, lui qui s'adonne à des choses méchantes, hait la Lumière, & ne* ^{20. 21.}
VIENT point à la Lumière: de peur que ses œuvres ne soient redarguées. Mais celui qui s'adonne à la VERITE', vient à la Lumière; afin que ses œuvres soient manifestées: parce qu'elles sont faites selon Dieu.

5. De cette seconde Anecdote, M. Dartis prend occasion

(a) p. 39.

d'en debiter deux nouvelles, & véritablement *Anecdotes* pour moi. Il retrograde, pour cet effet, de quelques années. (a) *Bien que cet Acte, dit-il, subsistat encore dans le tems de mon rétablissement, les amis de ce Pasteur ne laisserent pas de briguer, pour lui faire avoir la place qui m'étoit destinée, & qu'on me fonda même pour savoir si je voudrois m'accommoder de son Eglise.* Voilà deux Faits, qui me sont également inconnus, & que par conséquent, je ne puis ni avouër ni nier. Ce que je puis assûrer, c'est que ceux que M. Dartis entend, apparemment, par *mes amis*, & dont je me fais honneur, soutiennent que le premier Fait est très-faussement avancé.

Supposons, pourtant, que cela soit vrain; est-ce à M. Dartis à le relever? Croit-il qu'on ait ignoré & oublié, tous les manèges qu'il fit, pour rentrer dans l'Eglise de Berlin, *contre vent & marée*, pour ainsi dire? Ne sçait-on pas, que, durant plus d'une année, le Consistoire, en Corps, s'opposa à son rétablissement, quoi que, selon la coûtume, on en eût changé le tiers dans cet intervalle? Et s'il m'étoit permis de feuilleter ses Regîtres, combien ne pourrois-je pas donner d'*Anecdotes curieuses*, sur l'Article de M. Dartis? Je veux bien croire, qu'il ne *brigua* pas alors les suffrages de cette Compagnie, ce qu'il auroit fait inutilement, non plus que les voix du Peuple; qui en ce tems-là, n'avoit aucune part à la Vocation des Pasteurs. Mais si par *briguer*, il entend le demander au Roi, ou à ses Ministres, ne l'a-t-il pas fait lui-même, & n'étoit ce pas la voye ordinaire? Polé donc que mes amis eussent demandé mon Ministère, pour l'Eglise de Berlin, ou au Roi, ou à ses Ministres, qu'en peut-on conclurre, si ce n'est qu'ils avoient trop bonne opinion de moi? (b)

(b) Virgil.
Eclog. IX.

*Me quoque dicunt
Vaxem Pastores: Sed non ego credulus illis.*

Ceux

Ceux dont M. Dartis veut parler, ne font pas les seuls qui ont eû pour moi la même estime: & puis que M. Dartis m'y oblige, en quelque maniere, le Public me pardonnera, si je rapporte, à ce sujet, ce que feu M. Gaultier m'écrivoit, dix ans auparavant. (a) *Nous sommes ici*, me disoit-il, dans l'attente de la décision de la Cour, sur le Successeur, ou les Successeurs de feu M. Charles. Après quoi il ajoutoit: *Je souhaiterois bien, que quelque jour, nous pussions être Collègues vous & moi. Et j'ai de la peine à me consoler, de ce que vous avez refusé de l'être, lors que vous l'avez pû.* Tous les Témoins de ce dernier Fait, ne font pas encore morts: & si j'avois l'honneur d'en rafraîchir la mémoire d'un de nos Seigneurs qui sont dans le Conseil d'Etat du Roi; j'espère que malgré le nombre & l'importance des affaires, dont S. E. est chargée, elle voudroit bien avoir la bonté de se souvenir, que ce fut elle-même qui m'en fit la Proposition. M. Dartis, qui étoit alors à Berlin, peut en avoir sçû quelque chose: & il en croira ce qu'il voudra. Mais je le défie de prouver, que je me sois jamais donné aucun mouvement, pour être Ministre de Berlin: non pas même, lors que la nomination ayant été accordée, pour la première fois, aux Eglises de cette Ville, pendant que j'étois actuellement à Cöpenick; (b) de vingt sujets, ou environ, qui furent proposez dans une Assemblée générale, de l'Eglise de la Ville-neuve, pour remplir la place vacante par la mort de M. Petit, la pluralité des suffrages tomba sur moi. Graces à Dieu, (c)

J'ai toujours conseillé mon Esprit & mes forces:
& je sens assez, (d) *ultè.*

(a) Despre-
aux Art.
Poët. l. 126.

(b) Au mois
de Juin 1716

D 3

quel

(d) Horat. Art. Poët. 39. 40.

*Quid ferre recusent,
Quid valeant humeri.*

quel fardreau je suis capable de porter. Si M. Dartis s'étoit examiné de même, il ne se feroit pas attiré le nom de *Père de la Chaise*, sous lequel on le désignoit fort souvent; par un *jeu de mots*, auquel il avoit donné lieu, en lisant assis ses Sermons: soit qu'il n'eût pas assez de mémoire pour les apprendre par cœur, soit qu'il ne voulût pas s'en donner la peine. Pour ce qui est de l'étenduë de son savoir, & de la force *invincible, démonstrative, ou incontestable*, de sa maniere de raisonner; le Public en pourra juger par sa Critique de la Traduction que Mrs. de Beaufobre & Lenfant ont faite du Nouveau Testament; & par les Réponses de ces deux Messieurs, que l'on imprime, pendant que je travaille à celle-ci. Au reste, j'avouë que je ne comprends pas, comment, ou par qui *la place de Ministre de Berlin étoit destinée à M. Dartis*. Le desir du Peuple ne parut point. Le Consistoire lui étoit contraire. Les Puissances superieures l'en avoient exclus depuis douze ans: & si elles lui accordèrent enfin d'être rétabli; on sçait qu'elles s'aperçurent bien-tôt, que quelque *ami* de M. Dartis les avoit surprises. Les suites le firent voir: & M. Dartis lui-même (a) en dit assez, pour le faire entendre au Public. Mais c'est l'affaire du Consistoire, & non pas la mienne.

(a) p. 1. 2. 3.
19. 20. 21.

(c) Letr. p.
39.

Je ne puis ni affirmer, ni nier (b) qu'on ait fondé M. Dartis, pour savoir s'il vouloit s'accorder de l'Eglise de Brandebourg: car je n'en sai que ce que M. Dartis en dit; & la chose n'est pas impossible. Mais il se trompe, à plusieurs égards, quand il ajoûte, que le Bureau ne nous étoit pas favorable pour lors: parce que feu M. de Brandt étoit un Ministre d'Etat de la vieille Cour, très pieux, & très Orthodoxe. Il paroit par ce que l'on vient de lire, que si j'avois eût la pensée, qu'il plaît à M. Dartis d'attribuer ou à moi, ou à mes amis;
j'ai

J'ai rencontré des circonstances assez favorables, devant & après. Mais pour lors même le Bureau me fut si favorable, qu'entre la demande que je fis, ou qu'on fit pour moi, & la Résolution du Conseil, il ne se passa qu'un jour: & feu M. de Brandt fut précisément celui qui en fit expédier le Décret. Voici, en peu de mots, ce que c'est. Le feu Roi avoit établi à Berlin, une Academie des Sciences, le 11. Juillet 1700. Jour de sa naissance: Dès ce même jour, on me fit l'honneur de me nommer, pour en être Membre. Feu M. de Leibnitz, qui en avoit été le Promoteur, & qui devoit en être le Président; souhaitant de m'attirer à Berlin, suivant ses vûës, écrivit, le 11. Janvier 1703. à S. E. M. le Comte Alexandre de Dohna, une Lettre, dont j'ai la copiede la propre main, de M. de Leibnitz. Sur cette Lettre, le Roi me permit de venir demeurer à Berlin, pour y travailler comme Membre de l'Academie des Sciences. Son Décret est daté du 13. Janvier 1703. C'étoit, à peu près, dans le tems que M. Dartis sollicitoit, ou *briguoit* son *rétablissement*, car ce ne fut qu'au bout de 4. ou 5. mois, que le Consistoire, obéissant aux Ordres du Roi, reçut actuellement M. Dartis, après des oppositions qui avoient duré plus d'un an. Cette Compagnie, qui le connoissoit parfaitement, ne vouloit point de son Ministère; mais elle étoit bien aise, qu'il eût part aux charitez de Sa Majesté. Il peut donc bien être, qu'on proposa à M. Dartis, d'aller remplir la place de Brandebourg, qui étoit vacante, ou qui devoit l'être bien-tôt, suivant le tems où la Proposition lui en fut faite. Mais cela ne me regarde que fort indirectement; & il faudroit voir les Regîtres du Consistoire, pour marquer, au juste, les Dates de ce qui s'y est passé.

IV. C'est assez répondre aux *Anecdotes* de M. Dartis. A nôtre tour, donnons lui en quelques unes, pour s'exercer;
& pour



& pour nous accommoder, en quelque maniere, à son goût: mais choififions-en, qui foient un peu mieux fondées, que celles dont il a trouvé bon de régaler le Public.

1. Depuis que je demeure en cette Ville, j'ai ouï dire, que les *Regîtres du Consistoire* ont été long-tems chargés de plusieurs *Actes* par lesquels il paroiffoit, que M. Dartis avoit été accusé: 1. D'avoir embrasé, ou du moins, d'avoir fait des démarches pour embrasser le Luthéranisme. 2. D'avoir eû un commerce particulier & fufpect, avec M. l'Abbé Bidal, Réfident à Hambourg pour le Roi de France. 3. D'avoir été fufpendu de la Sainte Cène, par le Consistoire François de Hambourg, pour avoir scandalifé leur Eglise, par les démarches précédentes, ou par d'autres. 4. D'avoir scandalifé l'Eglise Françoisie de Berlin, un jour de Pâque, pour avoir chassé de sa place, feu M. Bancelin le Fils; qui se difpofoit à distribuer le Pain de la Sainte Cène. 5. D'avoir été cité jusqu'à quatre fois, par le Consistoire, pour en entendre le Jugement; fans avoir voulu comparoître, quoi qu'il s'y fût présenté pour se défendre. Ces *Actes* font-ils biffés aujourd'hui? Les a-t-on rayez, à la pluralité des voix, ou par un consentement *unanime*?

2. La seconde Anecdote regarde un *Pasteur*, que M. Dartis doit connoître: & dont il ne condamne pas peut-être les sentimens. Il nous a avertis, dans sa Lettre, (a) que s'il n'y avoit que la raison de l'accoûtumance, ou le caprice de l'Esprit de contradiction, il seroit d'avis, autant qu'aucun autre, qu'on changeat le TOI en VOUS, dans les Versions de l'Ecriture. Ne fut ce, dit-il, que pour faire connoître à ceux de la Communion Romaine combien je serois disposé à m'accommoder à leurs usages, dans les choses où cela se pourroit sans conséquence. J'ai donc, en mon pouvoir, trois Pièces, d'une Ecriture, qui ressem-

(a) p. 11. m.

resemble à celle de M. Dartis, comme une goutte d'eau res-
semble à l'autre, avec trois Copies d'une autre main.

Celle que je mets au premier rang, contient un *Projet*
pour retenir en France, ceux qu'on y nomme *Nouveaux*
Réunis, & pour y ramener ceux qui sont Réfugiez dans les
païs étrangers: en procurant aux uns & aux autres, certains
adoucissemens. On y appelle le Roi de France, (a) *Nôtre* (a) p. 2. z.
Grand & Auguste Monarque. On y reconnoit, (b) *que S. M.* (b) p. 1. c.
a agi par un mouvement de pieté & de charité, en ce qu'elle a
fait pour réunir entièrement tous ses Sujets dans une même
Communion: & on y déclare (c) être bien persuadé, que l'Edit (c) p. 3. c.
de Nantes est incompatible avec les Loix fondamentales de la
Monarchie. Contre ce qu'avoit écrit feu M. Charles Ancillon,
avec qui l'on sçait que M. Dartis avoit eû de grands démêlez:
Cette première Pièce n'a ni titre, ni date.

A la tête de la seconde, on lit ces mots. *Copie de la Let-*
*tre que le Sr. *** Ministre m'écrit, le 1. Nov. 1699. l'Orig-*
inal de laquelle j'ai envoyé à M. l'Archevêque de Paris. C'est
un détail plus ample du même *Projet*, & écrit du même stile.
On y fait mention (d) de la Pièce précédente, de même que (d) p. 2. com.
(e) de la troisième dont je parlerai. On y (f) demande des (e) p. 1.
Sauf-conduits pour un certain nombre de personnes, que (f) p. 2. b.
l'on choisira parmi les Réfugiez d'Angleterre, de Hollande,
du Brandebourg, &c. & qui iront à Paris, avec l'Auteur, (g) (g) p. 5. b.
se jeter aux pieds de S. M. pour tâcher d'en obtenir quelque
soulagement à nos misères communes. On se propose d'écrire
une *Lettre aux Réfugiez*, pour leur faire savoir le succès des
négociations: & la *Lettre*, dit-on, pourra être *ICY concertée*
avec M. l'Abbé Bidal & vous Monsieur, ou envoyée en France, &c.
Cette Pièce contient sept grandes pages in folio,

La troisième porte ce titre. *Explication sommaire des*

E

princi-

P.
 (a) G. II. p.
 1. b.

principaux Dogmes de la Foy Chrétienne Catholique & Apostolique telle que je la croy. C'est une espèce de Confession, qui ne contient que trois Articles, qu'on donne, comme un échantillon des autres, que l'on promet. (a) On a tasché de s'y approcher autant qu'on l'a pu en bonne conscience des Principes de l'Eglise Gallicane. Le premier Article regarde les trois Symboles connus, & n'est sujet à aucune controverse. Le second contient le Dogme de la Manducation réelle de la Chair de Jesus Christ dans les termes les plus forts & les plus énergiques qu'on a pu choisir. Le troisième Article contient la doctrine du Merite des Oeuvres, sur lequel on a tasché de s'expliquer d'une maniere qui à mon avis, dit l'Auteur, se trouvera conforme aux sentimens des plus habiles Theologiens de l'Eglise Gallicane.

Cette Explicition est suivie d'une petite Lettre, où entre autres choses, on parle ainsi: J'espère que nous aurons ici la semaine prochaine, ou la suivante deux ou trois de mes amis à qui j'ay écrit de se rendre le plutôt qu'il se pourra pour conférer avec M. l'Abbé Bidal & qui sont gens de poids & de distinction. A côté de ces paroles, est écrit de la main de feu M. le Docteur Gaultier, dont les pauvres, & les gens de consideration regrettent également la perte: & dont les mœurs & la toy ont été au dessus de tout reproche. Ces amis qu'il attendoit, étoient Mrs. D., & de..., auxquels il écrivit plusieurs Lettres sur ce sujet, mais qui n'eurent garde de donner dans ces visions. Ces deux Messieurs, font, graces à Dieu, pleins de vie: mais j'ai supprimé leurs noms; n'ayant pas eu la commodité de les consulter là-dessus. La Lettre précédente est datée du Vendredi matin 13. Nov. 1699. C'est pourquoi je lui ai donné le dernier rang; quoi qu'il semble que cette Pièce eût dû être mise avant la seconde. Si Messieurs du Consistoire de Berlin
 veu-

veulent se donner la peine de les conférer, toutes trois, avec leurs Actes; peut-être verront-ils plus clair, dans ce mystère, que je ne fais.

3. Je rapporterai, cependant, un autre Fait, qui pourra passer pour une *troisième Anecdote*, quoi que tirée d'un (a) Livre imprimé. Dans le tems que ce *Ministre* formoit, à *Hambourg*, le *Projet*, dont on a vû le Plan général, un *Directeur de Comédies ou d'Opera*, nommé *Quésnot de la Chénée*, qui étoit dans la même Ville; s'avisa d'envoyer à Paris (b) une *Confession de Foi*, qui auroit, comme il s'en flattoit, adouci le déplorable état où se trouvent en France, je ne sai combien de cens mille personnes. (c) Par respect au culte, dit-il, je me suis contenté d'abandonner cette pièce à l'examen d'un *Pasteur habile & très-Orthodoxe*. Elle fut (d) écoutée & ensuite rejetée du *Clergé de France*. Sur quoi on lui écrivit une Lettre, qu'il ne sera pas inutile de copier: Le Livre n'étant pas de ceux qui puissent être communs, dans cette Ville.

A Paris ce 18. Mai 1700.

Votre *Confession de Foy* a fait ici grand fracas, Monsieur; Les RR. PP. de l'Oratoire ont fait, à la priere de M. votre Pere, tout ce qu'ils ont pû pour l'appuyer, il s'y est joint des grands Seigneurs, tous portez à la tolerance; Mais les premiers Prélats du Royaume l'ont absolument rejetée, & disent, que vous ouvrez par là le chemin à une nouvelle Religion: Si vous étiez ici je ne doute point qu'on ne vous contraignît à vous retracter; La personne de *Hambourg* sur qui vous vous reposez si fort n'est pas de vos amis; je le crois plus hypocrite qu'homme de bien; prenez vos mesurus là dessus, & croyez que je suis à vous, Monsieur, du meilleur de mon cœur.

Les Lecteurs, qui compareront les Dates & les autres circonstances de l'*Anecdote* précédente, & de celle-ci, ré-

connoîtront aisément, si je ne me trompe, que ce n'est pas sans raison, que je les ai jointes ensemble.

Ma quatrième Anecdote, regarde une personne de considération; une des plus anciennes Brebis de M. Dartis, encore vivante; & de qui l'on prétend, que M. Dartis a emprunté les pensées, dans une Lettre Anonyme, qu'il a fait imprimer avec sa *Dissertation sur la Théocratie d'Israël*. J'ai oui dire, que cette personne, depuis je ne sçai combien de tems, a eu de grands scrupules, sur la matière de la Trinité: & peut-être est elle du nombre de celles que M. Dartis avoit en vûe dans

(a) Lettr. p. (a) un Sermon prononcé le Dimanche de la Pentecôte, en l'année 1705. & dont voici les propres paroles. . . Il y en a entre eux, qui se déclarent ouvertement. Et ils me paroissent les moins criminels, parce qu'ils sont, au moins, exempts de la tache d'hypocrisie. Quoi qu'il en soit, long-tems avant que j'en eusse quelque soupçon, la personne dont je veux parler, s'ouvrit à M. Dartis, & lui communiqua même par écrit, ses principales difficultez. Mais, dit-elle, M. Dartis ne me fit aucune réponse: & me laissa dans mon erreur; si c'en est une.

(b) Luc, XV. Pasteur (b) qui ayant cent brebis, dont une s'est égarée, laisse les quatre vingt dix-neuf au désert, & court après l'égarée, jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée? Lui, qui abandonne une Brebis; qu'il sçait égarée; pour courir après des fantômes; qu'il prend pour des Loups-garoux.

V. Comme c'est à regret, que j'ai pris la plume, pour répondre à M. Dartis, & que je n'ai point dessein d'y revenir, pour ne pas perdre mon tems en des disputes personnelles; je ferai ici quelques petites additions, à l'occasion de la *Dissertation sur la Théocratie d'Israël*, que j'ai citée dans l'Article précé-

précédent , & composée par M. Dartis , pour calomnier une Société , dont j'ai l'honneur d'être Membre. Dans la Préface de cette Dissertation, M. Dartis en explique ainsi les motifs.

La Dissertation sur la Théocratie d'Israël est toute de moi. Je la composai , pour convaincre quelques Théologiens , par des preuves de fait & historiques, de la vérité importante qui en fait le sujet, dans les Conférences Hebdomadaires, que nous avons ensemble. Ils font profession ouverte de croire la Divinité de Jésus Christ. Ils la prêchent même de tems en tems , en des termes qui semblent leur devoir faire honneur. Et ils en prennent droit de traiter de calomniateurs ceux qui les soupçonnent de n'être pas tout à fait Orthodoxes sur ce point. Cependant ils ne font pas difficulté de combattre ouvertement, dans leurs conversations, dans leurs Sermons, & dans leurs Ecrits la plupart des preuves, dont les plus fameux Théologiens, & les plus illustres Commentateurs des Saintes Ecritures se sont servis jusques ici , pour établir ce Dogme fondamental de tout le Christianisme. „

Par ces *Conférences Hebdomadaires* M. Dartis désigne une Société d'amis , qui, depuis dix ou douze ans, se font ordinairement assembler, un jour de chaque semaine : pour s'entretenir familièrement, de Nouvelles Littéraires, ou de quelque Point particulier de Littérature. Quelque innocent & honnête que soit cet établissement; quelque utiles que puissent être ces Conférences; elles n'ont pû être à couvert des injustes accusations de M. Dartis. Il semble que les Belles Lettres lui fassent peur: & que semblable aux Catholiques Romains du XVI. Siècle, il regarde comme Hérétiques, ou comme suspects, ceux qui étudient plus que les autres, & tâchent de devenir Savans.

1. A entendre M. Dartis, dans le passage qu'on vient de lire ; ne diroit-on pas, que nôtre Société, *Anonyme* jusques ici, n'est composée que de Ministres, & de Ministres Sociniens ? Il est pourtant de notoriété publique, dans cette Ville, qu'on y voit aussi des Gens de Lettres, de toute sorte de Profession, indifféremment ; soit Allemands ou François. Professeurs de Philosophie, de Belles Lettres, ou d'Humanitez ; Docteurs en Droit & en Médecine ; Antiquaires, Bourguemestres, Gentils-hommes, Colonels, Barons : quoi qu'il soit vrai, qu'à présent les Ministres font le plus grand nombre.

2. Bien loin, toutefois, que, *dans nos Conversations*, on parle de *Socinianisme*, ou de quelque matiere qui en approche, on évite soigneusement d'y traiter aucune Question Théologique de Controverse, pour ne pas donner lieu à des Disputes, qu'elles pourroient causer. C'est une de nos Loix : & si ma mémoire ne me trompe, M. Dartis est le seul qui l'ait violée : tant nous sommes en garde de ce côté là. Par une affectation, qui étoit sensible, M. Dartis voulut remplir deux Séances, pour y lire sa *Dissertation sur la Théocratie*. Mais ce fut, toujours, avec le mécontentement de ses Auditeurs : tant, parce que cela étoit contraire à nos Réglemens ; qu'à cause qu'il parut toujours indocile, quand on relevoit quelque endroit : en quoi les Laïques ne le cedoient pas aux Ministres.

3. Aussi n'étoit il vû qu'avec regret, dans cette Assemblée d'amis : & s'il se vante d'être *le plus légitime Pasteur de l'Eglise Francoise de Berlin*, quoi qu'il n'y ait été reçu Ministre, que sur l'Examen du seul (a) M. Stofchius Doyen des Pasteurs du Doh-

(a) Imperator Constantinus Aug... Sanximus, ut unius testimonium nemo Judicium in quacunq; causa facile patiatur admitti. Et nunc manifestè sancimus, ut unius omninò testis responsio non audiatur, etiam si præclaræ Curiaë honore præfulgeat. *Cod. Lib. IV. Tit. XX. Leg. 9.*

du Dohme; je doute qu'il ose se vanter, d'être *le plus légitime* Membre de la Société Anonyme. Il n'y fut ni appelé, ni proposé: on ne délibéra point pour sa réception: & voici comme j'ai ouï dire que cela se fit. Depuis le mois d'Août 1711. jusqu'au mois d'Avril 1712. ces Conférences furent fort interrompues, ou négligées. M. Bancelin étoit mort; j'étois absent; & les autres Membres de la Société ne se rendoient que rarement à ses Assemblées. Comme les portes n'en sont fermées à personne, & qu'on y fait honnêteté aux étrangers qui y viennent, M. Dartis prit ce tems pour s'y introduire, en y assistant fort souvent, & enfin, demanda à y lire, & y présider à son tour; ce qu'on ne pouvoit honnêtement lui refuser; parce que peu auparavant, on avoit accordé l'un & l'autre à un Bourguemestre étranger. Par là M. Dartis crut (a) s'être mis en plein droit de prendre le titre de Membre de cette Société: & de dire, *les Conférences Hebdomadaires que NOUS AVIONS ensemble*. Mais les autres Membres ont crû que sa conduite, à leur égard, faisoit plus que sentir l'intrusion directe ou indirecte.

La Société étoit dans cette disposition, lors que M. Dartis partit de Berlin vers la fin de l'Été, ou au commencement de l'Automne, l'an 1713. & qu'il (b) y revint vers la fin de l'an 1714. Preuve de cela, c'est que dès que la Société fut avertie & assurée de son retour, elle prit (c) deux résolutions: L'une, de ne recevoir personne pour être Membre de la Société, que par une approbation *unanime* de tous les membres. L'autre, que cela auroit lieu, à l'égard de ceux qui ayant été Membres de la Société auroient été absens un an ou d'avantage. C'étoit M. Dartis seul, qui fut cause de ce Règlement, & le Secrétaire avoit ordre de le lui lire, s'il fût revenu à nos Conférences. Mais heureusement pour nous, il n'y revint pas: & lors qu'après son dernier départ de cette ville, les raisons qui nous y avoient

(a) Lettr.
p. 23, f.

(b) p. 2, m.

(c) Août 27.
Nov. 3.

avoient obligé, cessèrent; nous changeâmes, nous mêmes, ce Règlement; comme inutile & trop rigoureux. Voilà une *Anecdote* véritable: & la dernière que je rapporterai.

Après tout ce qu'on vient de lire; ne pourrions nous pas conclurre, que c'est un homme bien étrange, que M. Dartis? Semblable au (a) *More*, qui ne change point sa peau, ou au Léopard, qui ne change point ses tâches; (b) C'est toujours M. Dartis. Le Ministère même ne l'a pas changé: ni (c) trente & six ans de persécutions & de vexations endurées en une infinité d'occasions, comme il dit. Car la trente sixième année de son Ministère ne finira qu'avec le mois de Janvier prochain, & étoit encore plus éloignée de sa fin, quand il publia sa prétendue *Lettre Pastorale*. Il étoit encore dans les premières années de son Ministère, lors qu'il attaqua tous les Pasteurs Réfugiez; par ses *Sentimens desintéressés*, s'il l'en faisoit croire, sur la *Retraite des Pasteurs*. Il se brouilla, peu après, avec ses Collègues Réfugiez, & s'attira une Suspension de son Ministère, qui dura 12. ans. De retour, il accusa d'Hérésie, trois de ses Collègues; & insulta scandaleusement un quatrième en pleine Eglise, Obligé de quitter encore Berlin, il diffama publiquement, nôtre Société Littéraire, comme une troupe de Sociniens. A présent il renouvelle, dans un Libelle, tout plein de fiel, les mêmes accusations contre ses Collègues. Il vient me relancer dans ma solitude, pour me joindre à eux. Il accuse de (d) *mauvaise foi* le Consistoire, qui lui a été contraire, par son propre aveu, (e) dans toutes les affaires qu'il y a eues: quoique depuis trente six ans cette Compagnie ait dû changer dix ou douze fois. Enfin, non content de mépriser le Décret du Conseil du Roi, qui lui (f) ordonne de se tenir en repos; il n'épargne pas même les Ministres d'Etat, qui l'ont signé.

Quis modò tutus erit? Et le moyen qu'un *Enfant de paix*, tienne tête à un *Ecrivain, enfant d'homme de debat, & homme de procès à tout le monde?* Que M. Dartis donc replique & écrive tant qu'il lui plaira; qu'il publie, s'il veut, un in Folio d'*Anecdotes*. Je déclare que je ne répondrai plus: si ce n'est, peut être, en cas qu'il s'inscrive en faux, contre les Faits que j'ai avancés. Encore faudra-t-il, qu'ils soient d'une nature à mériter que j'int interrompe, de nouveau, mes autres occupations,

A Berlin le 27, Novembre 1719.



(a) Jerem. XIII. 23.
(b) 2. Chron. XXVIII. 22.
(c) Lettr. p. 40.

(d) p. 25. com.

(e) p. 27.

(f) p. 3

2. 1719

AB 153523

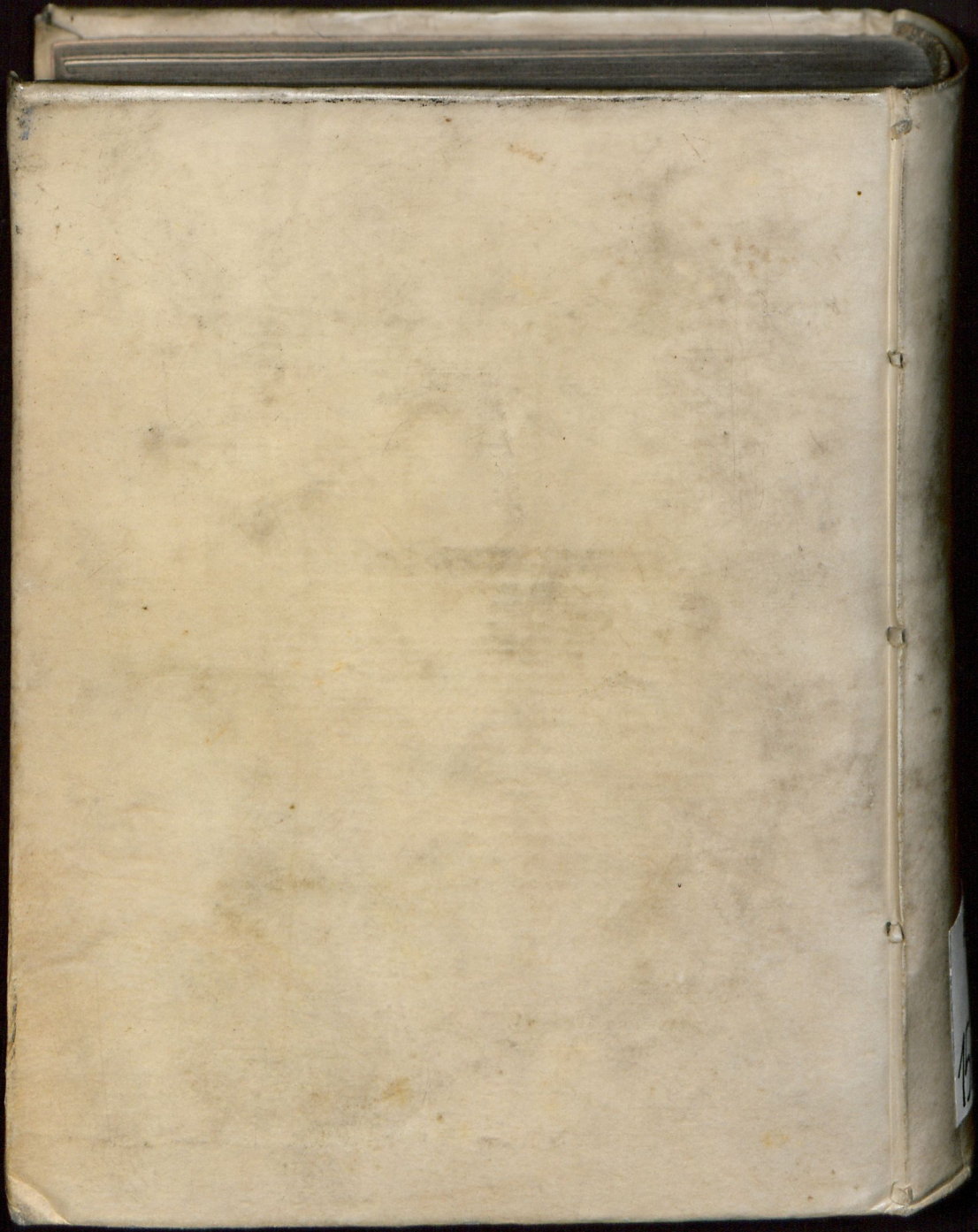
ULB Halle 3
003 333 914

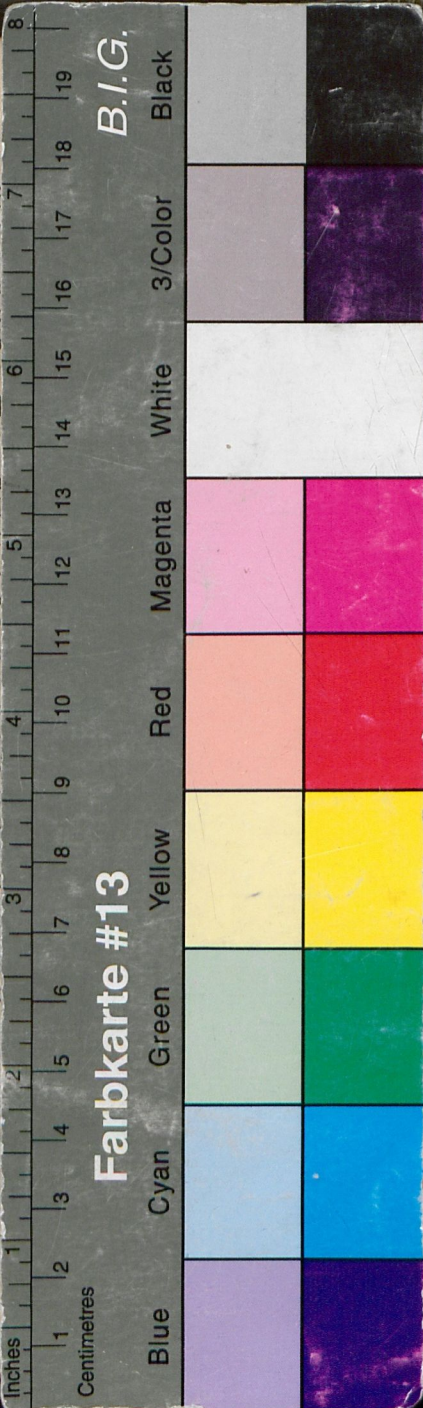


82

h







7

REPONSE
DE
MONSIEUR DES-VIGNOLES,
A ce qui le regarde
Dans la
LETTRE
Prétendue
PASTORALE
DE MONSIEUR DARTIS
à son Troupeau.

A BERLIN, M. DCC XX.

